

Lotissement "Fontroubade" Plan de Bornage du lot n°26

Section AM
Lieu dit: "Beausoleil"

Echelle : 1/250

Désignation Cadastreale

Section AM
Lieu dit: "Beausoleil"
Numéro : 63
Superficie mesurée = 364 m²

Adresse

Voie : Rue Fontroubade
Numéro : 1

Légende :

○ Borne O.G.E. nouvelle
● Borne O.G.E. existante

Implantation par rapport aux limites séparatives

- Possibilité de construction
- en limite séparative
 - à une distance $d = h/2$, h étant la hauteur ou différence de niveau entre le point de la limite le plus rapproché et tout point de la construction. La distance d ne peut pas être inférieure à 3,00 mètres.

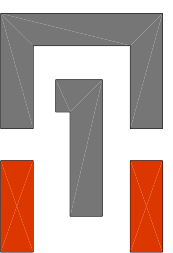
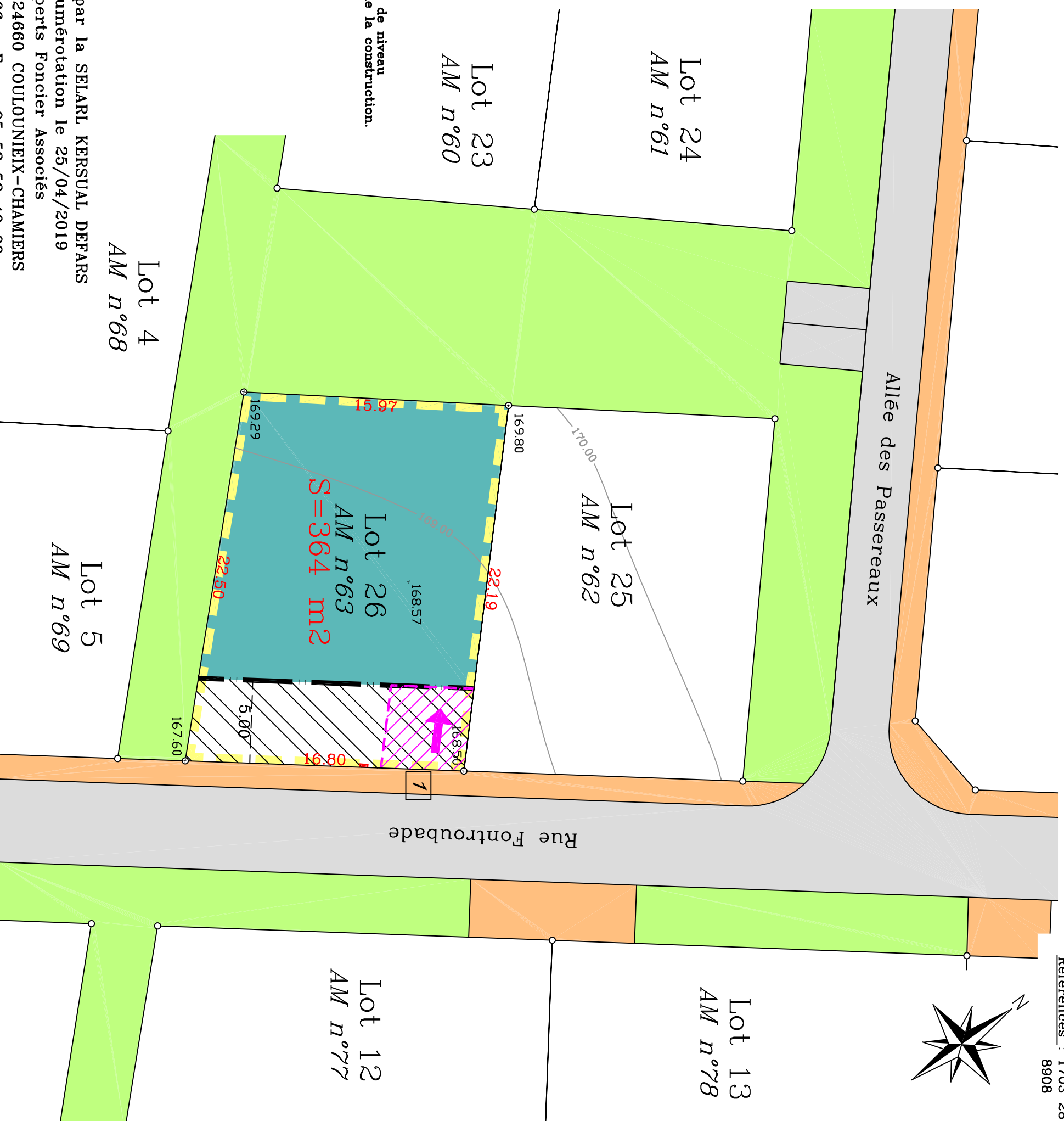
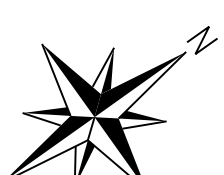
Recul minimum autorisé pour la construction

Zone d'implantation des constructions

Zone non aedificandi

Recul du portail (5m)

Accès aux lots



Dressé le 02/04/2019 par la SEIARL KERSUAL DEFARS

Mis à jour après numérotation le 25/04/2019

Géomètres Experts Foncier Associés

72, Avenue M. FOCH 24660 COULOUNEIX-CHAMIERES

Tel : 05 53 53 28 66 Fax : 05 53 53 40 90

e-mail : bruno.kersual@wanadoo.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT

CONSEILLER VALORISER GARANTIR